



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE du 13 décembre 2022

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 7 décembre 2022, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M^{me} Claudie SONNET, Vice-Présidente, M^{me} Christine BOURDEL, M^{me} Simone GITEAU, M. Bernard GAUDIN, M^{me} Brigitte PALIERNE, M^{me} Jocelyne GAUTIER, M^{me} Jacqueline DURAND, M. Loïc GUILLEMOT.

Excusés : M. Alain HUNAULT, Président (avait donné pouvoir à M^{me} Claudie SONNET), M. Jean-Claude BOISSEAU, M^{me} Marie-Jo. HAVARD (avait donné pouvoir à M^{me} Jacqueline DURAND).

Objet : **Avance de subvention de fonctionnement 2023 par le CCAS de Châteaubriant à l'Office des Retraités et Personnes Actives du Castelbriantais (ORPAC)**

EXPOSÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale de Châteaubriant soutient l'action de l'ORPAC par le versement d'une subvention de fonctionnement.

Afin d'accompagner l'association dans ces actions quotidiennes, il est proposé au Conseil d'Administration, dans l'attente du vote du Budget Primitif du CCAS, de lui accorder une avance de la subvention de fonctionnement 2023.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration accorde pour l'année 2023 une avance de subvention de fonctionnement d'un montant de **19 000 €**, à l'Office des Retraités et Personnes Actives du Castelbriantais (ORPAC).

Madame DURAND et Madame GITEAU ne prennent pas part au vote.

Vote : 7 voix POUR (dont 1 pouvoir).

Fait et délibéré à Châteaubriant, le 13 décembre 2022

Pour Le Président, et par délégation,
La Vice-Présidente,

Claudie SONNET

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20221220-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-12-2022

Publication le : 21-12-2022

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET



Mis en ligne le
21/12/2022

